

Le député, terre de contraste

Bientôt les élections législatives... Pour "Marianne", l'historien Bruno Fuligni, qui a écrit "la Chambre ardente", où il exhume des portraits de députés hauts en couleur, revient sur cette figure parlementaire précieuse, et parfois burlesque... Car on trouve de tout au Palais-Bourbon ! PAR BRUNO FULIGNI

De puis 1789, 16 000 individus ont été élus députés ! Certains le restèrent longtemps, tel Gaston Thomson, député radical de Constantine de 1877 à 1932, soit cinquante-cinq années de mandat continu... D'autres n'eurent que le temps de un ou de deux mandats pour passer à la postérité, se heurtant au paradoxe du député : ce n'est pas comme parlementaire qu'on s'inscrit dans l'Histoire, mais par son accession directe ou indirecte au pouvoir exécutif, seul capable de faire du législateur un réformateur. Néanmoins, ces 16 000 personnes composent notre tissu démocratique, notre matière républicaine, qui reste méconnue du grand public. Alors, qui sont-ils, ces représentants du tricolore, élus par nos soins ? Nous avons établi un portrait type de celui qui, depuis la Révolution, porte nos lois. Un député, c'est...

UN ORATEUR

Jean Jaurès était capable de discourir plusieurs heures à la tribune, parvenant à un tel état de transe

que ses collègues le suppliaient de faire une pause. Mais, à bien y regarder de près, il ne rédigea lui-même aucune proposition de loi et ne fut membre d'aucun gouvernement : s'il contribua à des réformes, ce fut en appuyant celles des radicaux, comme la loi de 1905... D'autres se montrèrent moins bavards mais compensèrent par une suractivité de couloir, dans les antichambres des ministères ou dans la société, employant leur mandat à des réalisations concrètes.

LE DR IGNACE GUILLOTIN, inventeur méconnu de la pétition nationale.



UN INVENTEUR

Les assemblées parlementaires françaises ont, en effet, comporté nombre d'inventeurs, dont le plus célèbre siégea dès 1789 : Guillotin. Le bon docteur, par humanisme, voulait simplement adoucir la peine de mort et unifier le mode d'exécution pour toutes les classes de la société. S'il n'inventa pas à proprement parler la guillotine, nous lui devons deux innovations importantes de notre vie publique : la pétition nationale (il se rendit célèbre en interpellant ainsi le roi dès 1788) et la disposition des sièges parlementaires en hémicycle, sur le modèle des amphithéâtres de médecine, pour que tous s'entendent et se voient.

Le conventionnel Lakanal institua le système métrique, Fabre d'Églantine édicta les mois aux noms poétiques du calendrier révolutionnaire, Jacques-Antoine Dulaure créa en 1799 le droit de réponse dans la presse : ces hommes ont nourri la législation française de leur puissance d'imagination. Sous la III^e République, c'est dans la perspective très féministe de libérer ses concitoyennes de tâches ménagères que le socialiste Jules-Louis Breton, député du Cher, mit au point... le premier lave-linge ! Pendant la Grande Guerre, il mobilisa ses talents >



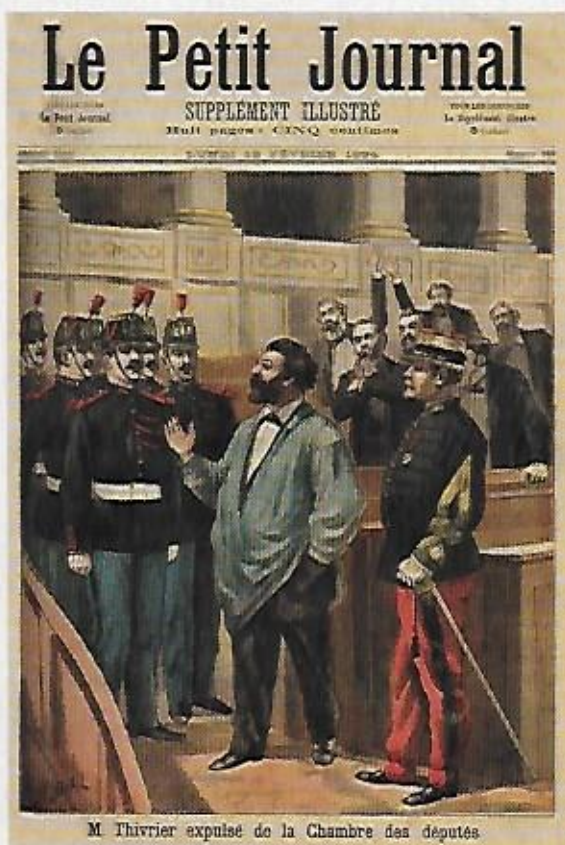
JEAN JAURÈS
à la tribune.
Cet orateur,
l'un des plus vibrants
de l'Assemblée,
ne rédigea lui-même
aucune proposition
de loi et ne fut
membre d'aucun
gouvernement.
Tableau de
Jean Veber, 1903.

► au service de la défense nationale et fut le père des premiers blindés français. Sous le titre de sous-secrétaire d'Etat aux Inventions, il devint le premier membre d'un gouvernement chargé de la recherche.

UN UTOPISTE

Plus imaginatifs encore que les inventeurs, les utopistes ont voulu réinventer la société entière, avec des fortunes diverses. Les plus pragmatiques ont préféré donner corps à leurs idées en les testant aux dimensions d'une petite unité. C'est ainsi qu'au moment où régnait la Terreur en France le marquis de Lezay-Marnésia fonda une colonie rousseauiste dans l'Ohio : Gallipolis, « la cité des Gaulois »...

Au XIX^e siècle, c'est un jeune médecin libéral élu au suffrage censitaire, Alexandre Baudet-Dulary, qui s'enthousiasma pour les idées de Charles Fourier. Il sacrifia son mandat et sa fortune personnelle à l'édification du premier essai de phalanstère à Condé-sur-Vesgre, près de Rambouillet. Son collègue Etienne Cabet alla jusqu'en Illinois pour implanter sa colonie communisante d'Icarie, et c'est au Texas que l'ancien représentant du peuple Victor Considerant tenta d'acclimater le fouriérisme.



M. Thivrier expulsé de la Chambre des députés

CHRISTOPHE THIVRIER gardait sa blouse de travailleur au Palais-Bourbon. Il en sera exclu pour avoir crié "Vive la Commune !" en séance.

UN EXCENTRIQUE

Au-delà des inventeurs et des utopistes, on trouve la famille des excentriques parlementaires. Certains méritent franchement d'être redécouverts... Christophe Thivrier, surnommé « Cristou », élu député

de l'Allier en 1889, avait promis à ses électeurs de conserver sa blouse de travailleur au Palais-Bourbon. Il tint parole ! Parmi les costumes sombres, il fit entendre la voix des prolétaires sur un mode tonitruant, avant de se faire exclure pour avoir crié « Vive la Commune ! » Mais, au chapitre des excentricités vestimentaires, le Dr Philippe Grenier le surclassa cependant en 1896, quand il se présenta en habit arabe dans l'Hémicycle ! Converti à l'islam au cours d'un voyage en Algérie, il n'en était pas moins député radical-socialiste de Pontarlier et sa profession de foi constitua sans doute le premier essai de synthèse entre préceptes coraniques et esprit républicain.

Les députés détonnants viennent parfois de loin : grands voyageurs, marins, aventuriers, se sont invités dans les débats législatifs, y compris des paladins de la liberté universelle nés à l'étranger. A la Convention fut ainsi élu le baron allemand Cloots, converti aux principes révolutionnaires, qui prit comme prénom Anarcharis et se proclama « ennemi personnel de Jésus-Christ ».

Thomas Paine, lui, était un quaker anglais devenu l'un des penseurs de l'Indépendance américaine. Rédacteur de la Constitution de Pennsylvanie et premier concepteur d'un « revenu universel », Paine ne parlait pourtant pas français. Il obtint la faveur unique de prononcer ses discours en anglais - Danton assura la traduction simultanée. Le général irlandais James Mac-Adaras, lui, naturalisé français sur le champ de bataille pour avoir volé au secours de la France envahie, est élu en 1889 député des Basses-Alpes - les actuelles Alpes-de-Haute-Provence. L'expérience d'un député qui ne craint pas les frontières s'est bien souvent révélée utile pour notre pays... Qui a implanté le football en France ? Paschal Grousset (son prénom s'écrivait bien ainsi). Cet ex-communard s'évada à la nage du baigneur néo-calédonien et s'installa en Angleterre : à son retour d'exil, voilà qu'il introduit le « football » - c'est ainsi qu'on l'écrivait - en vue de muscler les masses populaires françaises. Nous en profitons encore...

MIRABEAU, LE FONDATEUR

Le 20 juin 1789, lors du serment du Jeu de Paume, les 578 députés du tiers état élus aux états généraux jurent de ne pas se séparer tant qu'ils n'auront pas donné une Constitution à la France. Trois jours plus tard, Louis XVI leur ordonne de se disperser. C'est ainsi que son maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, vient leur rappeler « les ordres du roi », conservant son chapeau sur la tête et l'épée au côté. Il n'en faut pas plus pour faire bouillir le sang

de Mirabeau, noble passé du côté du tiers état, très chatouilleux sur l'étiquette. « *Oui, monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi, tonnet-il, et vous qui ne sauriez être son organe auprès des états généraux, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant [...], vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne parlerons nos places que par la puissance de la baïonnette.* » Pour la

première fois se manifesta cette fameuse « *volonté du peuple* » sous la forme d'un corps élu dépositaire de la souveraineté nationale. Et Dreux-Brézé, selon l'historien Michelet, « *sortit à reculons comme on faisait devant le roi* ». Ainsi, en cette extraordinaire journée du 23 juin 1789, Mirabeau institue véritablement le Parlement, capable de se dresser contre la volonté du pouvoir exécutif, en même temps qu'il fixe pour longtemps l'idéal français du triomphe à la parole foudroyante. ■

VICTOR HUGO, LE TRIBUN

C'est Victor Hugo qui l'exprime le mieux. « *Insistons-y, écrit-il dans Napoléon le Petit (1852), à partir de Mirabeau, il y a eu dans le monde, dans la sociabilité humaine, dans la civilisation, un point culminant, un lieu central, un foyer, un sommet. Ce sommet, ce fut la tribune de France ; admirable point de repère pour les générations en marche, cime éblouissante dans les temps paisibles,*

fanal dans l'obscurité des catastrophes. Des extrémités de l'univers intelligent, les peuples fixaient leur regard sur ce faite où rayonnait l'esprit humain ; quand quelque brusque nuit les enveloppait, ils entendaient venir de là une grande voix qui leur parlait dans l'ombre. » Attention cependant, cette vision grandiose de la représentation nationale coexiste en France avec un antiparlementarisme

virulent, de sorte que le député se trouve dans un entre-deux très inconfortable. Héritier de Mirabeau et de Victor Hugo, il est l'espoir du peuple régnant par la toute-puissance de la parole, mais il lui faut aussi obtenir des résultats, prouver à ses concitoyens que son action se solde par des évolutions réelles dans les institutions comme dans la société. Savant équilibre entre parole et action... ■

genre n'était plus en harmonie avec la sensibilité de l'auditoire, qui avait évolué tout comme celle de l'époque. L'emphase cédait à la précision, le verbe, au respect des faits et des chiffres. » La critique de la technocratie, les préoccupations écologiques et les angoisses éthiques ont, à leur tour, daté ce jugement de 1975. Le Parlement du futur saura-t-il renouer avec l'humanisme, ou préférera-t-il se montrer strictement technicien ? Derrière les affrontements idéologiques de notre époque, cette question se pose de manière cruciale. Et les citoyens pressés de l'ère numérique auraient peut-être intérêt à méditer ce qu'écrivait le père Hugo dans *Napoléon le Petit* : « *L'orateur, c'est le semeur. Il prend dans son cœur ses instincts, ses passions, ses croyances, ses souffrances, ses rêves, ses idées, et les jette à poignées au milieu des hommes. Tout cerveau lui est sillon. Un mot tombé de la tribune prend toujours racine quelque part et devient une chose. Vous dites : ce n'est rien, c'est un homme qui parle ; et vous haussez les épaules. Esprits à courte vue ! C'est un avenir qui germe ; c'est un monde qui éclôt.* » ■ B.F.

UN LETTRÉ

Un amoureux des lettres va souvent de pair avec un visionnaire. Ainsi de Grousset, député de Paris de 1893 à 1909. Il est connu pour avoir réclamé l'électrification du Louvre et de la Bibliothèque nationale, le creusement d'une « cité souterraine » doublant Paris avant l'invention du métro et surtout, une attention soutenue aux premiers essais de sous-marins. Car il était aussi auteur de science-fiction... Grousset a écrit trois romans retouchés par Jules Verne, dont les *Cinq Cents Millions de la*

PASCHAL GROUSSET
Député visionnaire et homme de lettres, il a signé 65 livres, inspiré à Jules Verne ses *Cinq Cents Millions de la Bégum*, et traduit *l'Île au trésor* de Stevenson.

Bégum, qui contient les plans d'une cité idéale, France-Ville... « *Ouvrier de la plume* », comme il se définissait lui-même, Grousset a laissé une bibliographie de 65 livres, sous cinq noms d'auteur, sans compter sa traduction de *l'Île au trésor* de Stevenson.

Pour ce genre de député, c'est la culture littéraire et philosophique qui donne l'assise solide et nécessaire à l'engagement politique. C'est pour cette raison que le Parlement français a non seulement accueilli des écrivains de renom, depuis Chénier, Lamartine, Tocqueville, Hugo, Sue, et jusqu'à Césaire ou Senghor, mais aussi une foule de poètes oubliés, de petits-maîtres à relire d'urgence, comme Clovis Hugues, Maurice Boukay (Coyba de son vrai nom) ou Hector Rolland, trouvé nouveauté dans une poubelle un soir de Noël 1911. Le prestige littéraire est tel en leur temps qu'un Raymond Poincaré, un Léon Blum, ne jugent pas ridicule de publier des vers.

Après 1945, des hommes tels que François Mitterrand ou Edgar Faure cultivèrent leur filiation avec cette République lettrée. Depuis, les temps ont changé et leur modèle tend à devenir minoritaire... « *L'éloquence parlementaire, qui flamboyait sous la III^e République, sembla pâlir puis s'éteindre sous la IV^e et davantage encore sous la V^e, écrivait déjà Jacques Chaban-Delmas dans *l'Ardeur*. Manquions-nous soudain d'orateurs ? Je ne le crois pas. Le*



Philibert Besson sortait de l'asile psychiatrique. Elu député de la Haute-Loire en 1932, il plaida pour une monnaie européenne, l'euro... Casimir Michou, médecin de campagne

dans l'Aube, fut le premier député à arriver à vélo, en 1881, ce qui lui vaudra la colère outragée de l'Assemblée... *La Chambre ardente*, de l'historien Bruno Fuligni, maître de conférences à Sciences-Po, revisite trois siècles de notre histoire à la lumière des députés. Ils furent téméraires, engagés, têtus, mais toujours ils s'engagèrent pour leur rêve de France. Un régal de sourire et d'érudition.

La Chambre ardente. Utopistes et aventuriers du Palais-Bourbon, de Bruno Fuligni, CNRS Editions, 330 p., 10 €. ■

